



Le **Service Public**
au **cœur**

Groupe de Travail Académique CTX-ATCT du 17 juin 2014

Présents pour le Rectorat : M. Denis, M. Mach, Mme Ténani, M. Szmata, M. Darrault (IPR STI), Mrs Rivoal et Solignac (IEN), Mme Bonazzi...

Présents pour les OS : 4 Unsa Education (3 SNPCT, 1 SNPDEN, SE excusé), 2Snuep-Fsu, 1 ID-FO (Proviseur du lycée Déodat de Séverac), 1 SGEN

M. Denis rappelle que l'objet du GTA n'est pas de rediscuter de l'outil mais d'étudier les redéploiements de postes d'ATCT pour R2014.

Le SNPCT-UNSA fait remarquer que l'outil envoyé aux chefs d'établissement, ces derniers jours, est l'avant-dernière version et non la dernière (celle du 18 mars 2014) validée au CTA du 24 mars 2014.

Par contre, le document donné ce jour où apparaissent des propositions de situations d'établissement à étudier, a bien été établi à partir de la dernière simulation.

Le SNPCT-UNSA relève une fois de plus, que le redéploiement est fait à moyen constant.

La possibilité de création de postes ne pourra s'étudier que pour R2015 et il s'agit d'un choix politique puisque ces postes-là sont pris sur l'enveloppe globale des enseignants.

Les établissements en excédent à étudier sont :

- Lavelanet et Mirepoix : 2 x 1/2 postes d'ATCT
- Irénée Cros (Pamiers) : 1 ATCT
- Aubin : 1/2 ATCT
- lycée hôtelier de Souillac : 1/2 ATCT
- lycée hôtelier de Mazamet : 1/2 ATCT
- Beaumont de Lomagne : 1/2 ATCT
- Guynemer : 1/2 ATCT

Pour Lavelanet et Mirepoix, il s'agit de la même personne qui part à la retraite en décembre 2014. Les 2 x 1/2 postes sont donc supprimés. Soit gain d'1ETP.

Pour Irénée Cros (Pamiers) : il y a un besoin à Castella - Pamiers. En outre, Castella et Irénée Cros devraient fusionner pour faire un lycée polyvalent. Castella n'a pas assez de place pour s'étendre.

Proposition: conservation du poste d'ATCT à Irénée Cros avec demande de rapprochement Chef de Travaux et ATCT sur Castella pour, à terme, gérer un seul lycée polyvalent.

Aubin : pas de modification en raison de la RH : TZR académique sur mi-temps

Lycée hôtelier Souillac : pas de modification : spécificité de l'hôtellerie, nouvelle équipe de direction et ouverture d'un BTS.

Lycée hôtelier de Mazamet : La spécificité de l'hôtellerie est soutenue par le SNPCT-UNSA mais les effectifs sont plus faibles qu'à Souillac. La personne occupant le 1/2 poste d'ATCT est un TZR en hôtellerie. Il y a un manque d'enseignants dans cette filière. Le 1/2 poste d'ATCT est supprimé : gain d'0.5 ETP

Beaumont de Lomagne : le 1/2 poste d'ATCT est occupé par un contractuel qui a déjà occupé divers postes : secrétariat, Le 1/2 poste est supprimé. Gain d' 0.5 ETP

Pour Guynemer, la situation est plus compliquée. Le 1/2 poste d'ATCT est occupé par un 1/2 GIAT qui complète son autre mi-temps à la DAFPIC. Guynemer est en plus, un établissement "ECLAIR". Ce cas sera étudié en CTA.

M. Denis souhaite régulariser la situation des Arènes et de Rive Gauche.

Le 1/2 poste d'ATCT des Arènes est mis sur Rive Gauche - Le Mirail et 0.5 CTX sur les 1.5 CTX de Rive-Gauche - Le Mirail est mis sur les Arènes. En effet, en raison de la spécificité des filières aux Arènes, on ne peut pas envisager de baisser les moyens. Ainsi M. Vaesken est régularisé sur un poste complet de CTX aux Arènes et à Rive-Gauche - Le Mirail, on arrive à 1CTX et 0.5 ATCT.

Conclusion : **gain : 2ETP.**

Pour le redéploiement, les cas de Stéphane Hessel et Bourdelle sont soutenus par les syndicats. Au niveau du tertiaire, les cas de Lecture, Pardailhan, Cugnaux et Saint-Gaudens sont étudiés.

Le redéploiement envisagé est :

Bourdelle: + 0.5 ATCT

Stéphane Hessel : + 0.5 ATCT

Lecture : + 0.5 ATCT

Pardailhan : + 0.5 ATCT

Si le 1/2 poste de Guynemer est supprimé, le 1/2 support sera redéployé sur Cugnaux.

Pour la rentrée 2015, le SNPCT-UNSA demande à ce que la situation de 3 collègues soit régularisée. Il s'agit des collègues de Charles de Gaulle - Muret, Gallieni et Samatan. Pour cela, il faut que le poste de Muret soit débloqué pour être remonté par le Rectorat en novembre. M. Szmata s'engage à ce que cela soit fait. La personne occupant le poste, à l'heure actuelle, doit faire une lettre de demande de mesure de carte scolaire pour débloquer le poste.

Pour étudier les possibles redéploiements de postes pour R2015, le GTA sera réuni en septembre - octobre avant la remontée des postes vacants CTX au national. Le SNPCT-UNSA défendra la nécessité d'obtenir du rectorat une augmentation des supports d'ATCT. L'outil sera mis à jour, annuellement.

Compte-rendu établi par :

Géraldine LAVABRE - SA SNPCT-UNSA

Michel SEVERAC – SNPCT – UNSA

Nicolas JEAN - SNPCT - UNSA

